



Objet : RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE

Compte rendu de réunions N°7 indice 1 du Comité consultatif « ACHATS »			Présence mardi 1er mars	Présence vendredi 18 mars	Présence vendredi 25 mars	Présence jeudi 31 mars	Présence mercredi 13 juillet
Des Mardi 1 ^{er} mars à 19h00, vendredi 18 mars à 10h00, vendredi 25 mars de 9h00 à 17h00, jeudi 31 mars à 11h00, et mercredi 13 juillet à 17h00 dans la Salle du Conseil municipal							
	Prénom Nom	E-mail					
Elus	Olivier MICLO	olivier.miclo@mairie-lherm.fr	X	X	X		
	Joël BRUSTON	joel.bruston@mairie-lherm.fr	X	X	X	X	X
	Brigitte BOYE						
	Sandrine PEYRON						
	René SABATHIE		X	X	X	X	X
	Josianne PUJOL		X	X		X	
	Nadège LEFEBVRE						
Citoyens	Priscille MARIETTI						
	Antoine MAINARDIS				X	X	X
Maîtrise d'Œuvre	Nathalie PERROT		X	X	X	X	
	Frédéric REJASSE		X	X	X	X	
	Rachel GUERRERO			X	X		
	Lionel DELVALLEE						X

Prochaine réunion :

A définir

I. Objet des réunions

Examen des offres des entreprises pour la Rénovation énergétique de la Salle Polyvalente

La Consultation a été lancée sous forme de marché à procédure adaptée (le seuil étant supérieur à 100 000 €HT) le 31/01/2022 avec demande de réponse pour le 1/03/2022 à 12h.

Le Comité s'est réuni le 1^{er} mars pour l'ouverture des plis.

La Maîtrise d'œuvre a remis son rapport ACT avant négociations le 18 mars. Le Comité a choisi avec la Maîtrise d'œuvre les entreprises à convoquer pour la négociation, en fonction de l'analyse fournie.

Les entreprises ont été reçues dans la journée du 25 mars, avec demande des offres finales pour le mardi 29 mars.

Le Comité s'est réuni de nouveau le 31 mars pour le choix final des entreprises lot par lot, sur la base du rapport ACT final de la Maîtrise d'œuvre.

Le Comité s'est réuni une nouvelle fois, avec entretien avec les entreprises ANTRAS, puis NEGRETTO, pour la mise au point finale du marché du lot 1 Couverture-Zinguerie-Bardage, tenant compte de la solution de « toiture chaude » CITOIT adoptée, permettant de résoudre les problèmes de ventilation et conforme aux exigences de l'ABF. L'entreprise ANTRAS se désistant, il ne restait plus que l'entreprise NEGRETTO pour réaliser ce lot.

Vous trouverez en pièce jointe le tableau d'analyse fourni par la Maîtrise d'œuvre, avec les offres à l'ouverture des plis et les offres après mises au point et négociations.

II. Conclusion

Le Comité consultatif Achats propose, sur la base du rapport ACT final de la Maîtrise d'œuvre de retenir les offres de :

Lot / Estimation	Entreprise	Offre de base HT	Variante 1	Variante 2	Variante 3
1 Couverture-Zinguerie-Bardage 106 000,00	NEGRETTO	122 748,94	92.70 panne	4 684.00 plateforme	
2 Menuiseries extérieures aluminium - Serrurerie 195 000,00	LABASTERE	243 151,00			
Lot 3 Plâtrerie - Plafonds - Isolation 101 000,00	MANFRE	58 613,59	-1 150,50 ossatures		
4 Electricité CFO/CFA 7 090,00	MABILAT	7 630,15			
5 CVC 54 373,00	ALIBERT	63 344,94	860,40 calorifugeage	3 020,79 réseaux rect.	1 486,60 détection
6 Peinture 10 300,00	BRONCHELLI	7 939,00	990,00 ossatures		
473 763,00	TOTAL	503 427.52		Ecart	6.5%

Les variantes indiquées ne sont pas retenues pour le moment.